

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2020

Présents : ALCOUFFE Christophe, BONAFÉ Brigitte, CANREDON Bénédicte, CASANOVA Adeline, DEBAECKER Louise, JUVENTIN Philippe, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nadine, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie.

Désignation d'un secrétaire de séance : M. TEULIER Sylvain est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance en date du 10 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité - 14 voix pour-

Avant d'ouvrir la séance, monsieur le Maire informe le conseil municipal sur le choix du lieu du déroulement des séances.

Un vote à huis clos est voté : 14 voix pour

DELIBERATIONS

1/ Lutte contre les termites

Une présentation sur les termites et les dégâts engendrés par ces insectes est faite par M. Bertin Rufié. Les services de la mairie ont été alertés par un administré sur l'existence de termites dans un bâtiment au quartier du Château. Il est souhaitable d'effectuer très rapidement une campagne de dépistage de termites pour une partie de la commune. Cette délibération porte sur la mise en place d'une zone pour que les propriétaires d'immeubles bâtis ou non bâtis sont dans l'obligation de procéder à des diagnostics techniques dans un premier temps ; puis, ensuite, de procéder à des traitements.

Un arrêté municipal obligeant les propriétaires de bâti ou non bâti de faire établir un diagnostic de recherche de termites dans les 6 mois à compter de la date de la délibération pour la zone précisée dans la délibération.

Il est précisé qu'un arrêté préfectoral du 13 juin 2003 portant délimitation des zones contaminées par les termites ou susceptibles de l'être sur l'ensemble de l'Aveyron est toujours d'actualité.

Cette délibération est approuvée à 14 voix pour.

SUJETS ABORDÉS

- Travaux et devis en cours :

- Rampe église : un nouveau contact a été demandé à l'entreprise Bouissou pour établir un devis. M. Philippe Juventin a rendez-vous mardi 20 octobre 2020. Une décision sera prise à la prochaine réunion.

- Echelles à crinolines : afin de faciliter l'accès au faux toit du commerce multiservices pour de l'entretien de gaines, une demande de vis est en cours pour l'installation d'une échelle.

- Archives hangar : Mme Casanova Adeline ne participe ni à la présentation du devis ni à la prise de décision.

Trois devis sont présentés par M. Philippe Juventin portant sur la création d'une pièce à archives.

- devis Sanhes : 6829,50 € HT 8195,40 € TTC

- devis Alias – Casanova : 9365,00 € HT 11238,00 € TTC

- devis Barnabé : 3563 € ; ce devis ne correspond pas aux critères demandés par la mairie.

Le choix se porte sur le devis de l'entreprise Sanhes pour un **montant de 8195,40 € TTC** avec 13 voix pour.

- Sanitaires hangar communal : deux devis

- devis Alias – Casanova : 2118,90 € HT 2542,68 € TTC

- devis Barnabé : 2282,10 €

Le choix se porte sur le devis de l'entreprise Barnabé pour un **montant de 2282,10 €** avec 13 voix pour.

Plomberie et électricité :

- devis Planat : 3218,60 € HT 3862,32 € TTC

Réponse en attente : un devis supplémentaire sera demandé pour la plomberie et l'électricité.

- **Logements Château de Rulhe**

Cet immeuble est actuellement occupé par trois locataires. Une décision devra être prise sur le devenir de ce bâtiment. Un échange entre élus se fait avec des propositions de démolition, de vente ou de rénovation. Il est indispensable de prévenir les locataires de cet immeuble lorsqu'une réelle décision sera prise.

- **Logement au-dessus de la mairie**

Le logement est disponible à la location depuis le 15 août 2020. Aveyron Habitat, gestionnaire, a fait paraître une annonce sur le « Bon Coin ». Le conseil municipal serait d'accord pour revoir le montant en baisse du loyer au vu du manque d'espace extérieur au sein d'une commune rurale.

Cette délibération sera à l'ordre de la prochaine séance.

- **Vitesse quartier de l'Hôpital et du Château**

Pour le quartier du Château, des demandes d'administrés ont été faites. Elles portent sur la mise en place d'un coussin berlinois pour obliger les conducteurs à ralentir au niveau du quartier du Château. Un radar pédagogique sera installé pour étudier les vitesses.

Pour le quartier de l'Hôpital, un projet de passage en agglomération sur la route départementale RD n°11 serait souhaitable afin de favoriser l'accès aux terrains constructibles et pour une mise en sécurité du lieu-dit. Une rencontre avec la DRI sera organisée le 2 novembre 2020.

- **Solidarité Alpes-Maritimes**

L'association des Maires et l'association des Maires ruraux des Alpes-Maritimes ont lancé un appel aux dons pour les communes sinistrées à la suite de la tempête « Alex ».

Un appel aux dons est lancé aux communes. Les élus décident à 13 voix pour et 1 abstention de verser une subvention d'un montant de 900 €.

La délibération sera prise à la prochaine séance.

- **Rétention foncière terrains constructibles**

Des terrains constructibles sont vacants sur la commune mais les propriétaires ne mettent pas en vente. Cette rétention de terrains ne favorise ni l'installation de nouveaux foyers ni le dynamisme de la vie de la commune. Les conséquences de la loi ALUR sont une restriction des zones constructibles et une limitation d'un étalement urbain. En d'autres termes, les propriétaires de parcelles constructibles risquent de les voir devenir de simples terrains agricoles dans les années à venir.

Le conseil municipal peut majorer la valeur locative (VL) des terrains constructibles non bâtis. Cette majoration induit donc une augmentation de la taxe foncière.

Un relevé des parcelles constructibles a été fait par le service administratif de la mairie. Dans un premier temps, les propriétaires concernés seront informés par courrier.

INFORMATIONS

- Mesdames Louise Debaecker et Sylvie Vidal sont en train de travailler sur un premier classement des archives de la mairie. Après le travail de tri et de rangement effectué par les trois emplois saisonniers, il est souhaitable d'établir un inventaire et un premier classement pour que lors du déménagement, il soit plus facile de ranger les boîtes à archives soit par thème soit par date. De plus, grâce à ce travail, le récolement (un procès-verbal de prise en charge des archives par le nouveau maire) pourra être établi.
- Un changement d'horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie s'effectuera à compter du 1^{er} novembre 2020 : le lundi après-midi, le secrétariat sera fermé au public. L'information sera publiée sur le site internet de la commune et sur Panneapocket.
- Le référent, Christophe Alcouffe, des associations de l'APE (Association des Parents d'Elèves) et de la Gym d'Hymes a participé aux assemblées générales. Il fait un bilan à l'ensemble du conseil municipal.
- La phase test de la mise en sécurité de Rulhe sera faite par l'agent technique, Nadine Sanchez et Serge Portié, aidée par une personne de la DRI lundi 19 octobre 2020. Cette phase test durera trois mois.
- Un rapide bilan est fait par Mme Nathalie Rozières sur le nombre de connexions à panneapocket. Le nombre, déjà élevé, varie selon le thème du panneau.
- La mise à jour du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est pratiquement terminée. La commission dirigée par Mme Bénédicte Canredon se retrouvera une dernière fois pour finaliser le document.
- Un point est fait sur les cadeaux de Noël pour les personnes âgées de la commune dans le cadre du CCAS. Un travail sera fait en commun avec les élèves de l'école et les résidents de la fondation OPTEO d'Auzits.

Monsieur le Maire lève la séance : il est minuit.